

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2020

20H30

DCM: 12 - n° 126

L'an deux mil vingt, le sept du mois de décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Loisirs de Faveraye-Mâchelles, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE BARS, Maire.

Etaient présents :

Ivan BARBIER, Pierre BERNARD, Marie BLATIER, Mickaël BLOT, Véronique BORET, Manuela BOURREAU, Delphine CESBRON, Philippe CESBRON, Floriane CHAPRON-ONILLON, Bérengère DOLBEAU, Samuel DURGEAUD, Jean-Jacques FONTENEAU, Nathalie GALAND, Pascal GOHIER, Olivier GUINHUT, Jacky LAMBERT, Katia LAUNAY, Jean-Yves LE BARS, Eloïse LEGENDRE, Laurent MERIT, Dominique NORMANDIN, Valérie NORMANDIN, Vincent NOYER, Dominique PERDRIEAU, Christine REUILLER, Hervé SAUVAL, Jean-François VAILLANT.

<u>Excusés</u>: Sophie ADAM-REEVES, Emilie CHAUDEURGE, Rose DEJEANTE, Antoine LECLERC, Michelle MICHAUD et Adeline POITEVIN.

Absents : néant

En application de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Sophie ADAM-REEVES, Emilie CHAUDEURGE, Antoine LECLERC et Michelle MICHAUD, empêchés d'assister à cette séance, ont donné respectivement à Katia LAUNAY, Marie BLATIER, Dominique NORMANDIN et Jean-Yves LE BARS pouvoir écrit de voter en leur nom.

<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Véronique BORET

Convocation du 1er décembre 2020

Nb Conseillers en ex. : 33 Nb Conseillers présents : 27 Affiché le 14 décembre 2020

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE - ADRESSAGE - TRANCHE 1 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 2 MARS 2020 - MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE CERTAINES VOIES

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE - ADRESSAGE - TRANCHE 1 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 2 MARS 2020 - MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE CERTAINES VOIES

Dans le cadre de l'installation de la fibre, à la demande d'Anjou Fibre, la dénomination des voies et lieudits doit être très précise (lieudits desservis par une voie, suppression des doublons de rues...). Aussi, une première liste de nouvelles dénominations avait été validée par le conseil municipal en mars dernier pour Thouarcé, Faveraye-Mâchelles et Faye d'Anjou.

Depuis, deux nouvelles dénominations de voies de Faveraye-Mâchelles ne conviennent plus :

- Chemin de la Touche (rue de la Touche déjà existante sur Bellevigne)
- Place du Cog sans Plume

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à deux modifications,

LE CONSEIL MUN ICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de modifier deux noms de voies de Faveraye Mâchelles, arrêtés par délibération du 2 mars 2020, savoir :

- Chemin de la Touche qui devient rue des Pénitentes d'Angers
- Place du Coq sans Plume qui devient place Saint-Pierre-aux-Liens

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

BELLEVIGNE-EN-LAYON, le 15 décembre 2020

Le Maire, Jean-Yves LE BARS

* R.F.